

Envoyé en préfecture le 13/02/2026

Reçu en préfecture le 13/02/2026

Publié le 13/02/2026

ID : 039-243900420-20260209-20_2026-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 09 février 2026

Date de convocation
27 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, lundi 09 février à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Ecleux au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Adhésion au CAUE du Jura 2026
N°20/2026

Nombre de membres

40

Présents

36

Représentés

2

Excusés

3

Votants

38

Présents

Mesdames Paillot, Sermier, Masuyer, Valot, Giancatarino, Hählen, Falcinella-Gillard, Alixant, Pate, Junod.

Messieurs Dejeux, Naudeix, Rose, Brochet, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Rougeaux, Ramaux, Chevanne, Baton, Magdelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Della Santa, Vuillet, Brugnot, Coutrot, Schouwey, Bigueur, Besia, Mairot, Joffre.

Excusés MM. Truchot (procuration à Mme Sermier), Koehren, Théry (procuration à M. Della Santa).

Absents Mme Faivre.

Le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) a pour mission de conseiller les collectivités locales dans le cadre d'aménagements urbains pour la mise en œuvre d'actions cohérentes en matière d'habitat et d'équipement d'espaces publics,

Il a également un rôle de sensibilisation à la préservation de l'environnement naturel et bâti, et une mission d'information et de formation.

Les compétences du CAUE peuvent être mises à la disposition de la Communauté de communes du Val d'Amour, dans le cadre de projets réalisés par le bureau d'études et pour la mise en œuvre de la politique habitat,

L'adhésion au CAUE est de 200€ pour la CCVA,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide l'adhésion au CAUE pour un montant de 200€,
- Autorise le Président à signer tout document relatif à cette décision,

- Dit que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

